

Information salle

Prix location pour évènement privé¹ :

200 € pour 1 jour (salle disponible à 10h le jour de l'évènement jusqu'au lendemain 8h au plus tard) ;

350 € pour 2 jours ;

450 € pour 3 jours.

Prix location pour évènement public² (avec demande d'autorisation communale) :

300 € pour 1 jour

600 € pour 2 jours

900 € pour 3 jours

Caution : 200 €.

Enlèvement des clés : au bureau d'accueil le dernier jour ouvrable précédant l'évènement;

Retour des clés : le 1^{er} jour ouvrable suivant la manifestation.

Nous proposons, suivant supplément de 50 €, de faire le nettoyage (ne comprend pas le brossage des grilles BBQ, ni la reprise des poubelles qui restent à votre charge, ni le rangement de la salle).

Sont compris dans la location :

- 15 tables de brasserie et 30 bancs ;
- 4-5 tables de brasserie (orange) pour faire un buffet ;
- 5 tables mange debout ;
- Barbecue intérieur et extérieur (à utiliser avec précaution uniquement avec du charbon de bois) ;
- Cuisine avec plaques vitrocéramique, frigo, congélateur à tiroirs, petit four portatif (zakouskis) ;
- Bar avec deux pompes à bières, 2 frigos ;
- Chauffage (attention ne permet pas d'avoir une température idéale en cas de température extérieure négative), WC, box de rangement sous clé.

Ne sont pas fournis :

- La vaisselle, les verres, les produits ménagers, les poubelles (qui sont à évacuer par vos soins).

Visite de la salle sur rendez-vous.

Location vaisselle :

« La Royale Œuvre le Temps de Vivre asbl » au 087 / 88 13 43.

Location sono/jeux en bois/chapiteaux :

Ouvrier au 0497/70.53.50 ou par mail à gretryc@msn.com.

¹ Définition d'une soirée privée :

- *Invitations personnelles et nominatives ;*
- *Tenue d'un registre des présences à l'entrée ;*
- *Pas d'entrée payante (boissons payantes autorisées) ;*
- *L'organisateur/responsable de location doit connaître personnellement tous les participants.*

² *Déclaration obligatoire à l'Administration communale pour les soirées dansantes publiques à but lucratif, les réunions publiques, de même que pour tout évènement se déroulant en plein air.*

Est considéré comme public tout évènement avec publicité (sur support papier : affiches, flyers,... et réseaux sociaux : évènement Facebook, ...).